

LA PRÉSIDENTE

Agen, le 25 août 2021

A l'attention des structures sportives,
culturelles et de loisirs du département

Objet : Dispositif Chèque Asso 2021

Madame, Monsieur,

Lors de sa session plénière du 23 juillet dernier, l'Assemblée départementale a validé la création du **Chèque Asso** afin de susciter et faciliter l'accès aux activités sportives, culturelles et de loisirs des enfants boursiers et scolarisés en collège et/ou Maison familiale et rurale.

Nouveau dispositif dont j'ai confié le pilotage à notre conseillère départementale déléguée à la jeunesse Emilie Maillou, celui-ci sera opérationnel dès la rentrée scolaire 2021 et permettra d'alléger le coût, pour les ménages concernés, de l'adhésion à une association, une structure publique ou privée, œuvrant dans les domaines précités par l'obtention d'un chèque d'un montant de 50 euros maximum.

Ce chèque sera attribué aux familles après inscription de leur enfant dans les structures.

Le **Chèque Asso** vise un double objectif :

- relancer et dynamiser la pratique culturelle, sportive ou de loisirs des jeunes, fortement ralentie durant la crise sanitaire ;
- faire venir ou revenir les pratiquants au sein des structures (associatives, publiques, privées) du territoire, impactées par les périodes de confinement successives et les protocoles sanitaires en vigueur depuis le printemps 2020.

Au total, ce sont 4 900 jeunes lot-et-garonnais qui pourraient bénéficier du Chèque Asso.

Votre structure, de par l'offre qu'elle propose, est concernée car parmi vos adhérents/licenciés certains jeunes pourraient être bénéficiaires de cette aide. De plus, elle pourrait contribuer à attirer de nouveaux pratiquants.

Je vous sollicite donc pour nous accompagner dans la promotion de ce nouveau dispositif, même si les jeunes concernés ont été directement informés grâce à la distribution d'un flyer d'information et de sollicitation du Chèque Asso au sein de leur établissement scolaire.

.../...

Précisément, à la rentrée, **je vous saurai gré de mettre à disposition de vos adhérents/licenciés ces mêmes flyers, joints à ce courrier.**

Vous trouverez également, une affiche de promotion de cette action, qui pourra être diffusée lors des temps d'inscription.

Les services du Département restent à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous remercie pour votre collaboration et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Cordialement,



Sophie BORDERIE
Présidente du Conseil départemental